

Réponse à l'éditorial de Pascal Derathé paru sur <http://www.jazz-rhone-alpes.com/100614/>

Cher Pascal,

Puisque tu nous demandes quelle est notre opinion, je vais te donner la mienne. Je ne sais si tu as prévu un espace d'échanges suite à ton édito.

Personnellement, j'ai signé la pétition en ligne sur musique en vrac, et ce malgré les maladresses du texte et des extraits dans lesquels je ne me reconnais pas complètement. Parmi les 700 signataires et rédacteurs, des gens très ouverts et très connus aussi, tu peux me croire.

Tout d'abord, le pouvoir qui est aux affaires actuellement aura réussi dans un domaine dans lequel il a toujours excellé : diviser, ce qui a poussé certains de ses plus farouches opposants à soutenir un de ses nombreux abus en signant un texte. Ainsi, des débats très violents ont lieu entre des artistes qui travaillaient très bien ensemble auparavant. Le pouvoir? Oui, car il s'agit du pouvoir. Pour se faire une opinion, il faut connaître les conditions dans lesquelles se sont faites ces nominations : fait rarissime, les trois rapporteurs n'ont pas été suivis dans leur sélection (qui comprenait notamment le compositeur lyonnais Stéphane Borrel et l'argentin Sebastian Rivas), par un jury nommé directement par le ministre. Deux rapporteurs ont démissionné quand il ont compris que des candidatures ont été "dénichées" par des personnes proches du pouvoir (chacun sait que la culture est un peu le domaine réservé de l'épouse du président). Ainsi, à une sélection impartiale pour une institution certes dorée mais républicaine et démocratique, succède une nomination plus proche du fait du prince.

Sur le fond, à présent : "productions commerciales éphémères" est sans doute une expression maladroite et inexacte. Et elle s'appliquait, dans l'esprit des rédacteurs, sans doute plus à Claire Diterzi qu'à Malik Mezzadri. Quoique prétendre, comme l'ont fait de nombreux détracteurs de la pétition, que Malik Mezzadri est aussi inventif et novateur dans l'écriture qu'un Steve Coleman est tout à fait abusif et décrédibilise ceux qui l'ont fait. Ceux-là même qui nous accusaient d'ignorance ne devraient pas déduire hâtivement du fait qu'ils ont joué ensemble qu'ils sont aussi innovants l'un que l'autre. C'est à ce demander s'ils les ont écoutés. J'admire beaucoup le flûtiste, vocaliste et improvisateur Malik Mezzadri. Mais ce n'est pas l'insulter que de reconnaître aussi que les morceaux qu'il écrit sont assez convenus et ne renouvellent pas grand chose, du point de vue de l'écriture, j'entends. Rien à voir avec les structures radicalement nouvelles inventées par Coleman. S'il invente, s'il innove, c'est dans ses improvisations, dans son jeu fulgurant et son travail sur le timbre de la flûte et de la voix.

Quant à Claire Diterzi, aussi inventive soit-elle, son domaine est la pop (de la bonne pop, sans doute, mais de la pop), et en tant que telle, on peut la ranger dans la catégorie des produits commerciaux, ce qui n'est pas une insulte non plus ; cela veut seulement dire qu'ils ont un marché et qu'ils existent à travers lui. J'adore Björk et Radiohead, j'aime Muse, j'écoute M volontiers (pour parler d'un français), et bien qu'on ne classe même aucun d'entre eux dans la pop, qui me contredira si je dis qu'ils s'inscrivent dans l'économie de l'industrie du disque, que des producteurs et managers les influencent, et que leurs tournées sont d'énormes machines commerciales, à grand renfort de marketing?

Effectivement, c'est l'histoire qui choisit si ces artistes sont éphémères ou non, et le fait qu'il y ait une notion de marché n'en fait pas des artistes jetables. Les Beatles, par exemple, demeurent, même si leurs productions étaient ô combien inscrites dans l'économie de marché,

et même, à mon avis, celle du divertissement.

Comme tu le sais, Pascal, j'explore précisément les possibles qui existent, en création, entre les musiques dites "savantes" et les musiques improvisées, les musiques de jazz. C'est pourquoi je me sens fortement concerné par ce débat. J'explore cette frontière, ce pli entre les manières de faire de la musique, car il s'y trouve, je pense quelque chose de fertile et de riche, de nouveau en tout cas. Mais il ne me viendrait pas à l'idée de prétendre qu'il n'y a pas de frontière, aussi perméable soit-elle, que peu importe les styles et les catégories, et que tout est dans tout. Ce serait bien naïf. Vouloir rapprocher deux pratiques musicales ne revient pas à les assimiler l'une à l'autre, mais les enrichit toutes deux. C'est le sens de mon travail avec l'ensemble Op.Cit, mais aussi des projets que j'ai réalisés avec des ensembles comme Cairn (concerts avec Marc Ducret, par exemple) ou Synaxis (avec Eric Lelann ou Pat Metheny).

Je ne suis pas un musicien élitiste, je crois que mon travail le prouve, mais j'ai signé la pétition, oui. Ce n'est pas vrai, comme l'a dit Sclavis, que toutes les musiques sont savantes ; ce serait trop facile à démontrer. Le vrai sujet du débat, il me semble, est la place de *l'écriture* dans la création musicale plutôt que de savoir si la musique est savante ou pas. Le jazz est avant tout une musique d'instrumentistes, n'est-ce pas? Je veux dire par là que même s'il y a des compositeurs géniaux et innovants, ils sont la plupart du temps des instrumentistes qui écrivent (Parker, Monk, puis Coltrane, Hancock, Shorter, aujourd'hui Steve Coleman et d'autres). Ceux qui sont compositeurs plus qu'instrumentistes sont très rares (je ne parle pas des compositeurs de standards issus des comédies musicales) : Ellington, G. Evans (Schneider, aujourd'hui, à mon avis moins inventive). Du reste, ce en quoi ils sont le plus géniaux comme compositeurs, à mon sens, est la manière dont leurs compositions stimulent l'improvisation dans un sens renouvelé. Plus que les compositions en elles-mêmes, à mon avis.

La place de l'écriture est tout autre, centrale, dans les musiques contemporaines écrites. Pour revenir au débat qui nous occupe, j'ai signé car la Villa Médicis semble adaptée, par sa nature et son histoire, à *l'écriture*. Or, les musiques contemporaines écrites ont une place déjà difficile, car coûteuses et peu connues du public, peu médiatisées, et cette place tend à se réduire de plus en plus. Il est vrai que c'est difficile pour tout le monde, mais depuis deux décennies, la place accordée par la puissance publique pour le jazz et les musiques actuelles est allée croissante, grâce à leur arrivée dans les conservatoires, l'augmentation des résidences pour ces catégories, ainsi que des subventions (bien que ces dernières aient chuté ces derniers temps ; on en sait quelque chose en Rhône-Alpes). En quelque sorte, le jazz et les musiques actuelles se sont institutionnalisés. Parallèlement à cela, le soutien à la création musicale écrite a été gelé. Chacun a le droit de ne pas aimer ce qui se fait dans ce champ-là, mais est-ce que chacun connaît bien ce qui s'y fait, d'une part, et d'autre part, est-ce une raison pour souhaiter sa mort?

La musique contemporaine a cette image élitiste car elle est difficile d'accès. C'est d'ailleurs le cas de tout champ de création artistique (danse, arts plastiques, littérature, théâtre...) et c'est ce qui lui vaut souvent un certain mépris, parfois même un rejet en bloc, comme si la musique contemporaine était *un seul* style, comme si il y avait *une seule* musique contemporaine et non pas autant de styles que de compositeurs. Il faut à mon avis considérer sa place comme un espace de recherche : elle n'est pas forcément accessible à tout le monde, elle dérange même sûrement, mais elle est importante pour tout le monde, un peu comme la recherche en science, ou même en philosophie et en sciences humaines. Peu de gens lisent les publications de ces domaines de recherche, car ils sont en pointe, mais est-ce que l'argent qui les soutient est pour

autant un gaspillage? Je pense que non, car il n'y a pas de marché à proprement parler pour eux ; ça n'existe que par une volonté politique. Il en est de même pour la musique dite contemporaine : *aucun marché* pour elle.

Un champ de recherche, oui, ce qui n'en fait pas un monde froid de laboratoire ; ou alors un laboratoire en émotions. J'encourage chacun à explorer dans ce domaine, quitte à être parfois dérangé, comme c'est le cas lors de la découverte de toute œuvre d'art radicalement créative. La création musicale contemporaine est très riche et diverse, et elle est la plupart du temps très loin des caricatures hyper cérébrales qu'on en fait, et parfois même plus proche du corps que de l'esprit. Les compositeurs que je choisis de diriger et que je défends, qu'ils soient actuels ou appartenant au passé, sont tous, à mon avis, à la recherche de l'inouï, du sublime, de l'émotion. Comme la plupart des musiciens de jazz créatif, en somme. Bien sûr, tout n'est pas réussi, tout n'est pas bon, comme dans tous les champs, car la création est une aventure, avec les risques qu'elle comporte. L'Etat doit continuer à soutenir cette aventure de l'écrit en art, car elle est plus fragile que toute autre. Une seule comparaison pour illustrer ce déséquilibre : la production d'un disque : aucun disque de musique contemporaine sans fonds publics n'est possible. Alors que autant Mezzadri que Diterzi trouvent des producteurs qui investissent et ont un retour sur investissement grâce aux ventes.

J'ajoute qu'un pensionnaire à la Villa Médicis a une bourse pour 12 ou 18 mois, qui lui permet d'être logé à Rome et d'écrire de la musique pour un projet pendant cette période. J'ai signé la pétition, aussi, car il est très difficile de gagner sa vie quand on est compositeur, et encore plus quand on est jeune compositeur, car c'est un long processus. L'image du compositeur aristocrate privilégié, très répandue, est très révoltante. De plus, les musiciens qui sont aussi interprètes comme Claire Diterzi et Malik Mezzadri peuvent être intermittents du spectacle (système génial mais coûteux également) et le sont si ça marche un tant soit peu pour eux. Rien de tel pour les compositeurs. Il n'y a pas de statut du compositeur, y compris quand ça marche pour eux. Ils ne peuvent être intermittents, et ne sont payés que lorsqu'ils ont une commande ou en droits Sacem lorsqu'ils sont joués. La Villa est donc un soutien (qui ne profitait déjà qu'à un petit nombre d'entre eux) qui leur permet de créer sans trop de soucis matériels pendant un temps donné pour faire leurs preuves au travers d'un projet important.

Cette nomination brutalement imposée par le pouvoir est donc un nouveau coup dur pour la musique et pour tous les musiciens attachés à l'intervention de l'Etat pour des domaines qui ne peuvent par nature accéder au marché, et pas seulement pour les musiciens dits contemporains (cette soit-disant aristocratie arrogante et repliée sur elle-même).

Mon cœur, Pascal, ne penche donc ni d'un côté ni d'un autre. Jazz et musique contemporaine écrite sont des musiques chères à mon cœur autant l'une que l'autre. C'est pourquoi je m'oppose à ce que l'une prenne des moyens à l'autre. Et c'est pourquoi je raisonne pour savoir quel outil est le mieux adapté à chacun des deux domaines, en fonction des spécificités et de la viabilité économique des champs de création. Mais les mettre en concurrence, c'est la pire chose qui pouvait nous arriver à tous.

Bien à toi,

Guillaume Bourgogne
Chef d'orchestre